

GUIDE DE DÉCISION COVID-19 PROVISOIRE À L'INTENTION DES EXPLOITANTS DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS POUR PLACER LES COHORTES EN AUTO-ISOLEMENT

Mis à jour le 22 février 2021

Cet outil doit être utilisé par les exploitants de services de garde d'enfants pour les aider à prendre la décision de mettre à l'écart la cohorte d'un cas et de la placer en auto-isolement en attendant les résultats de l'enquête du Bureau de santé publique de Toronto (BSPT). Si l'exploitant de services de garde d'enfants a des questions, il peut contacter le service d'assistance COVID-19 du BSPT par courriel à publichealth@toronto.ca ou en appelant le 416-338-7600.

